

N/REF : 18/11/2024 17H59 C:009075 I:09731

V/Email reçu le Lundi 18/11/2024 a 17H59

RAHANI MOHAMED

**36 RUE MARIE ROUAULT
35700 RENNES**

IMMEUBLE : JACQUES CARTIER-0584
34/36, RUE MARIE ROUAULT
102/104, RUE DE L'ALMA
35000 RENNES

Rennes, le

09 Décembre 2024

Référence Marché: T2305084SUD3

LOCALISATION : ALLEE 36 ROUAULT - M. RAHANI 06 05 78 42 31
APPARTEMENT 37

MOTIF : DÉBOUCHAGE ÉVIER

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

NATURE DE L'INTERVENTION :

Mise a disposition d'un véhicule de curage équipé d'une pompe haute pression
et d'une pompe d'aspiration.

INTERVENTION DU 21/11
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
DÉBOUCHAGE EVIER AU FURET MÉCANIQUE
CONSTAT : DÉBOUCHAGE CONCLUANT CEPENDANT LE FURET EST RESTÉ COINCÉ DANS
LA CANALISATION
DÉCOUPE DE LA CANALISATION
ENLEVEMENT DU FURET
FOURNITURE ET POSE D'UN MANCHON PVC 50
COLLAGE DE L'ENSEMBLE
CONTROLE BON ÉCOULEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : REGLEMENT EN ESPECES DE 111,10€

ATTENTION : EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITE NE PEUT ETRE ENGAGEE EN CAS DE
FUIITE QUI APPARAÎTRAIT A LA SUITE DE NOTRE INTERVENTION PAR SUITE
DU MAUVAIS ETAT DES JOINTS, DE LA POROSITE OU DE LA VIEILLESSE DES
FONTES, DU PLASTIQUE, DU GRES OU DU FIBRO-CIMENT.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	03100174-Ff	Debouchage privatif	1	101,00	101,00
TOTAL H.T.					101,00
T.V.A. a 10,00%					10,10
TOTAL T.T.C.En EURO					111,10

Valeur en votre reglement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.